

CTL du 17/05/2021

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

La DGFIP est engagée dans une profonde transformation pour répondre, non pas aux attentes des usagers et de nos partenaires mais à la rigueur budgétaire et à la réduction programmée de nos moyens.

La DG distille sa propagande sur ULYSSE ou notre messagerie professionnelle. Son objectif est clair.

Il s'agit de mener à bien les réformes en cours et à venir quoiqu'il en coûte.

L'unique moyen d'y parvenir est de pouvoir compter sur l'engagement et l'énergie de chacune et de chacun d'entre nous pour que le projet de démantèlement de la DGFIP ait l'apparence d'un succès collectif.

Ce projet de destruction massive n'est possible qu'en faisant croire aux cadres que leurs perspectives de carrière sont une priorité.

L'ascenseur social pour les agents est en panne depuis longtemps.

Pour les cadres, il ne s'arrêtera pas à tous les étages.

La colère du personnel exprimée lors du 10 mai dernier est bien légitime.

Elle annonce un grand mouvement social à la DGFIP, dès que les conditions seront réunies.

L'ordre du jour de ce CTL, avec le télétravail programmé juste avant le budget est il un acte manqué ?

En tout cas pour FO DGFIP, avec l'accélération du télétravail, la DG s'attaque clairement à l'espace de travail des agents.

Verrons nous un jour moins de postes de travail dans nos CFP, que d'agents à la DGFIP ?

Alors qu'il faudrait développer les bureaux individuels, on fait exactement le contraire.

La logique comptable de réduction de mètres carrés de bureau prévaut.

En revanche l'économie budgétaire réalisée sur divers postes par la DGFIP comme celui de l'eau, du chauffage, de l'électricité, ne permet pas aux yeux de la DG de satisfaire la revendication légitime des personnels, d'une indemnité forfaitaire à minima de 50 Euros mensuels pour les télétravailleurs de manière à compenser la hausse des charges qu'ils supportent.

A titre d'exemple le poste eau représentait en 2019 à la DDFIP 66, 16 163 € et en 2020 avec le confinement et le télétravail, 7955 € soit une baisse de 50%

Certaines de nos revendications sont tout à fait palpables pour le personnel. Elles n'ont rien d'irréaliste.

Dans la période où le NRP, avance à marche forcée, il serait peut être raisonnable d'ouvrir dès maintenant des négociations, pour éviter le conflit majeur qui se prépare, ce qui témoignerait d'un peu plus de maturité politique de nos décideurs.

Il est encore temps de revenir à la raison.

Par exemple, un deuxième pont gratuit serait apprécié, surtout pour son côté symbolique

Personne n'est à une journée près, ni la DG, ni les agents.

Satisfaire une telle revendication honorerait la DG et témoignerait de son souci de faire souffler deux fois par an concomitamment les collectifs de travail.

Au lieu de cela, la politique de l'individualisation continue à prévaloir.

Remettre le social au coeur des enjeux de la dgfip devient une nécessité.

Le NRP à marche forcée en pleine crise sanitaire va nous conduire tout droit à la catastrophe sociale et à l'accident industriel.